

tiques : aussi, je l'accorde ; seulement, je le nie. Que faites-vous de l'immoralité d'une théorie établissant que tout est bien dans la nature et qu'il n'y a qu'à se laisser bercer par la bonne mère Physis ? Ce petit axiome peut mener loin.

Et n'y a-t-il pas plus qu'un atome d'immoralité dans l'inconvenance aimée, cherchée, détaillée, appuyée, tout le long d'un ouvrage,—qui est loin d'être une brochure ? L'indécence passagère ou naïve, à la paysanne, n'est pas nécessairement immoralité.. Mais Rabelais n'est pas un naïf !

* * *

L'Esprit des Loix a tous les honneurs des programmes. Et cependant il est à l'*Index* : ouvrage hypocrite, plein d'insinuations perfides et de caresses de chat. Aux apologistes naïfs, toujours triomphants des aveux équivoques arrachés à nos ennemis, l'auteur parlera de la "vraie religion," l'opposera aux "religions fausses (1) ;" il soutiendra contre Bayle, que, pour le bien de l'Etat, mieux vaut des idolâtres que des athées. Un peu plus loin, il aura cette phrase célèbre qui fait la joie des gens candides : "Chose admirable, la religion chrétienne, qui ne semble avoir d'autre objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci (2)."

Tournez quelques pages : qu'y a-t-il de caché sous ces titres : Chap. XI, que "la religion ne doit pas donner aux hommes une vie trop contemplative ;" chap. XII, que "les pénitences doivent être jointes avec l'idée du travail, non avec l'idée d'oisiveté ;" chap. XXIII, que la religion "en ordonnant la cessation du travail, doit avoir égard aux besoins des hommes plus qu'à la grandeur de l'Etre qu'elle honore" ? *Distinguo, distingo*, aurait dit le Jésuite de Boileau. Il me semble que déjà tout Voltaire est là. Le ton seul diffère. Au lieu des railleries pétulantes et insolentes d'un singe méchant, nous avons les sentences pincées et froides d'un parlementaire. Ce grave magistrat croit faire grand honneur sans doute au christianisme—catholique ou protestant, peu importe : simple différence de tempérament et de climat—en ne l'écrasant plus de ses moqueries de jeune homme ; en lui accordant, par exemple, toujours contre Bayle, qu'une société de véritables chrétiens pourrait parfaitement subsister : qu'ils "seraient des citoyens infiniment éclairés sur leurs devoirs et qui auraient un très grand zèle pour les remplir," et que "plus ils croiraient devoir à la religion, plus ils penseraient devoir à la patrie" (L. XXIV, chap. VI). Il est vrai qu'au livre XXIII on lisait juste le contraire : "Le christianisme a favorisé le célibat, diminué la puissance paternelle, détaché les citoyens de la patrie terrestre au profit d'une autre." Mais il en faut pour tous les goûts.

Il en faut même pour certains goûts dépravés du public. "De la nature, le jeune magistrat tenait une certaine sensualité que les mœurs contemporaines développèrent en polissonnerie intellectuelle. Après s'être donné toute liberté dans les scènes orien-

(1) Livre XXIV, chap. 1.

(2) *Ibid.*, chap. III.